

Séance extraordinaire du 18 janvier 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le mercredi dix-huit janvier deux mille vingt-trois à quatorze heures cinquante-neuf, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim, Stéphane Lafaut, directeur général, Alexandre Boudreau-Forgues, attaché de presse du Bureau de la mairie, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-00-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 18 janvier 2023.

CE-2023-00-02

Création d'un groupe de travail *ad hoc* sur l'actualisation de la *Vision de la Ville en matière de développement résidentiel, commercial et industriel* et désignation de membres

Il est résolu de créer un groupe de travail *ad hoc* du comité exécutif, dont le mandat est d'actualiser la *Vision de la Ville en matière de développement résidentiel, commercial et industriel*, et ce, en s'appuyant sur les plans stratégiques déjà approuvés par le conseil de la Ville, et de désigner les personnes suivantes à titre de membres de ce groupe :

- monsieur Gilles Lehouillier, président;
- madame Isabelle Demers;
- monsieur Guy Dumoulin;
- monsieur Michel Patry.

CE-2023-00-03

Financement de la dépense relative aux travaux pour la construction de locaux de danse et de musique au Centre culturel de Lévis, attribution du contrat et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2023-008](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux pour la construction de locaux de danse et de musique au Centre culturel de Lévis au montant maximal de 5 798 999 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-92, et au montant maximal de 5 639 501 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-75.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour les travaux d'agrandissement du Centre culturel de Lévis (appel d'offres 2022-50-124), à Construction Pierre

Blouin inc., pour une dépense estimée à 16 250 500 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

CE-2023-00-04

Approbation du procès-verbal des séances des 12 et 13 décembre 2022

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 12 et 13 décembre 2022.

CE-2023-00-05

Nomination d'une adjointe à la Direction générale

[Document d'aide à la décision GCH-2023-005](#)

Il est résolu de nommer madame Marie-Ève Bolduc à titre d'adjointe à la Direction générale, poste-cadre régulier à temps complet, et ce, aux mêmes conditions de travail actuelles et aux autres conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail des cadres de la Ville*, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

CE-2023-00-06

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 10.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
